



## 1 Organisation générale

Ces données sont issues du rapport annuel sur les déchets de 2014 du SMND.

Depuis le 22 décembre 2000, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) assure le fonctionnement du service de collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés. Ce service concerne 69 communes répartis au sein de 5 communautés de communes ou d'agglomération, soit au total en 2014, environ 196 120 habitants.

CCEL	CCCND	CCVH	CCIC	CAPL (agglomération)
8 communes	10 communes	8 communes	20 communes	23 communes

CCEL : Communauté de communes de l'Est Lyonnais

CCCND : Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné

CCVH : Communauté de communes de la Vallée de l'Hien

CCIC : Communauté de communes de l'Isle Crémieu

CAPL : Communauté d'agglomération Porte de l'Isère

Le SMND a la compétence pour :

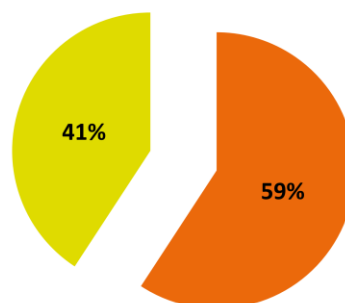
- L'acquisition et la gestion du matériel nécessaire à la collecte et au traitement de tous les déchets
- La collecte et le traitement des déchets ménagers
- La collecte et le traitement des gros objets ou monstres
- La collecte et le traitement des déchets des déchèteries
- Le tri, le broyage, le compostage et le stockage des déchets des ménages et assimilés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'ensemble de la collecte des ordures ménagères résiduelles est organisé en régie sur l'ensemble du territoire. Ce mode de fonctionnement est assuré par les moyens propres du syndicat (véhicules, personnels) sur 2 sites à Heyrieux et Bourgoin Jallieu et sur les 69 communes.

### ■ Synthèse de l'organisation du service de collecte des OM résiduelles

	Habitants	%
Régie site Heyrieux	116 146	59,22
Régie site Bourgoin J.	79 972	40,78
<b>Total</b>	<b>196 118</b>	<b>100</b>

■ Régie site Heyrieux ■ Régie site Bourgoin J.





## 2 La collecte

Le SMND gère trois collectes différentes :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte
- Collecte sélective multi-matériaux en apport volontaire ou en porte à porte
- Collecte des autres déchets qui s'effectue par le réseau de déchèteries

Sur la CAPI, dont dépend la commune de la Verpillière, les ramassages s'organisent de la sorte :

CAPI	Population 2014	Fréquence
BADINIÈRES	627	C1
BOURGOIN JALLIEU	27 049	C2 / C3
CHATEAUVILLAIN	656	C1
CHÈZENEUVE	512	C1
CRACHIER	484	C1
DOMARIN	1 465	C1
ÉCLOSE	727	C1
FOUR	1 214	C1
LES ÉPARRES	929	C1
L'ISLE D'ABEAU	16 103	C2
LA VERPILLIÈRE	6 600	C1
MAUBEC	1 705	C1 / C2
MEYRIÉ	1 084	C1

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue tous les lundis et jeudis, la collecte sélective des emballages et journaux/magazines a lieu tous les jeudis et vendredis en bacs jaunes. Un planning par rue et quartier est mis en place. La Verpillière possède 8 conteneurs enterrés pour les ordures ménagères sur son territoire communal. Sur le territoire du SMND, un point d'apport volontaire (PAV) pour 300 habitants a été préconisé.

CAPI	Population 2014	Nb PAV 3 flux	Nb PAV 2 flux	Nb PAV 1 flux	Nb PAV Privé	Ratio
LA VERPILLIÈRE	6 600	7	5	10	3	388

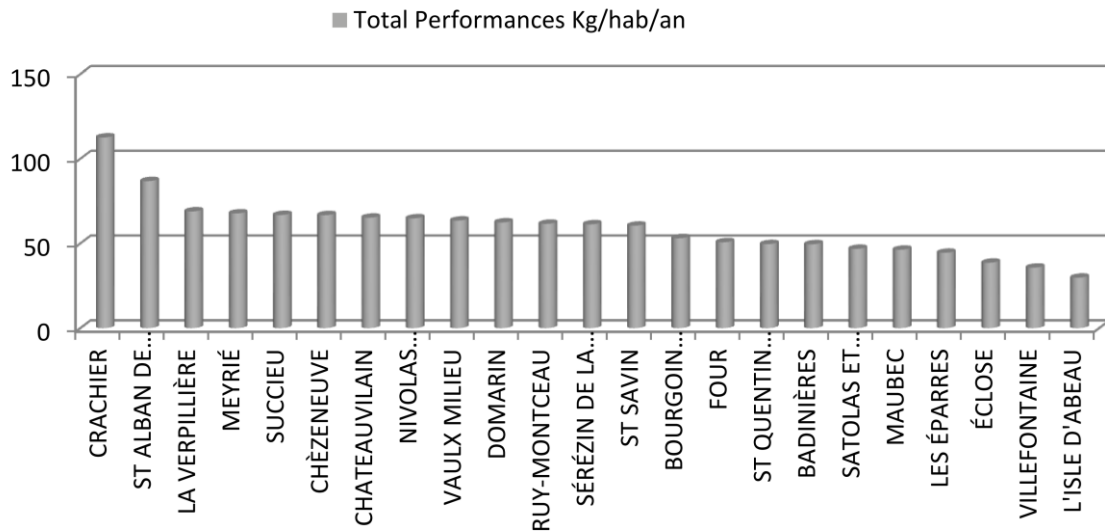
En 2014, le SMND estime une production d'ordures ménagère d'environ 257 kg/habitants.

CAPI	Ratio OM kg/hab 2013	Ratio OM kg/hab 2014	Variation % 2013 / 2014
LA VERPILLIÈRE	267,81	259,36	-3,16

Pour la collecte sélective, à l'échelle de la CAPI, la commune de La Verpillière est au 3<sup>ème</sup> rang des communes réalisant le tonnage le plus important de déchets recyclables (cf. graphique ci-dessous).



Sur l'ensemble du territoire du SMND, elle est située au 11<sup>ème</sup> rang avec une moyenne de 69 kg de déchets recyclables/hab pour l'exercice 2014.



Rang 2014	Rang 2013	Communes	Population 2014	Emballages performances kg/an/hab	Journaux performance s kg/an/hab	Verre performances kg/an/hab	Total performances kg/an/hab	Variation % 2013/2014
11	12	LA VERPILLIÈRE	6 600	27,10	25,40	16,30	68,90	-0,20

### 3 La déchetterie

Le SMND gère plusieurs déchèteries sur le secteur et met en œuvre un objectif de mise en réseau des différents sites par l'harmonisation des règlements, des conditions d'accès et d'identification des usagers. En 2014, les déchèteries ont récupéré 70 914 tonnes de déchets. L'évolution des tonnages sur le territoire est en constante augmentation au cours des 10 dernières années. Les deux déchèteries proches de La Verpillière sont celles de Villefontaine et Saint-Quentin-Fallavier (cf. carte ci-après). Les tableaux suivants présentent les tonnages respectifs annuels pour ces deux sites.

Déchèteries	T 2007	T 2008	T 2009	T 2010	T 2011	T 2012	T 2013	T 2014
St Quentin Fallavier	2 241,52	2 219,24	1 977,13	2 273,77	2 359,71	2 352,67	2 798,80	2 296,28
Villefontaine	5 727,44	5 516,44	6 197,46	6 169,36	5 685,20	6 023,37	4 536,15	6 341,55

Déchèteries	Population réf. 2014	Tonnages 2014	Ratio kg/hab 2014
ST QUENTIN FALLAVIER	5 957	2 296,28	385,48
VILLEFONTAINE	23 442	6 341,55	270,52



Les horaires d'ouverture des deux déchèteries sont les suivants :

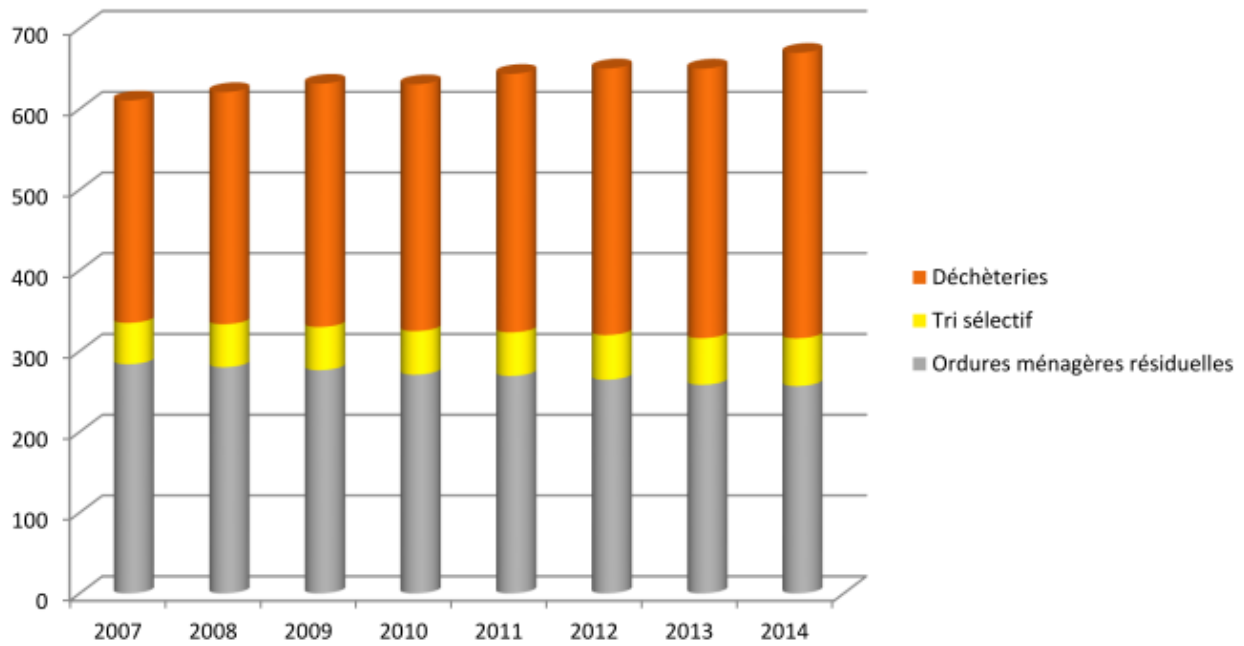
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Saint-Quentin-Fallavier</b>	14h -19h		14h -19h	14h -19h (professionnels uniquement)	14h -19h	8h -12h 14h -18h
<b>Villefontaine</b>	13h -19h	13h -19h	8h -19h	13h -19h	8h -19h	9h -19h



Les moyennes par habitants de l'ensemble des déchets produits et collectés par les différents modes existants évaluent une production de 670kg/habitant sur l'ensemble du territoire du SMND en 2014.



### Production en kg/an/hab



Ainsi la quantité de déchets produits, tout type confondu, est en constante augmentation depuis 2007 bien que la part des ordures ménagères diminue progressivement parallèlement à l'augmentation des tonnages en provenance du tri sélectif.